ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE
Avenue Charles Thielemans 93
1150 BRUXELLES

Service Secrétariat

Réponse à une question écrite d'un conseiller communal

QUESTION ECRITE

Demande de :	Cathy Vaessen
Date :	13 février 2025
Adressée à :	Damien De Keyser

Sujet :

Objet : question écrite : le point sur les bulles à verres du parvis des Franciscains

Bonjour,

Je vous envoie la question écrite suivante pour l'échevin en charge de cette matière (je me permets de le mettre directement en cc de cet email) :

Mr. De Keyser,

Depuis un certain temps, les bulles à verre qui avaient été enterrées au parvis des Franciscains ont de nouveau été remplacées par des bulles classiques. Ce changement suscite plusieurs interrogations de la part des citoyens.

D'une part, l'aspect esthétique de ces nouvelles bulles est jugé moins harmonieux dans l'espace public. D'autre part, elles génèrent des nuisances sonores, particulièrement dérangeantes durant les mois plus chauds, lorsque les habitants laissent leurs fenêtres ouvertes.

Enfin, bien que cela ne relève peut-être pas directement de votre compétence, le remplacement par des bulles classiques interroge également sur la gestion des ressources publiques et la durabilité des équipements mis en place (tout comme ce fut le cas près du Rob).

Dès lors, je souhaiterais obtenir des précisions sur les points suivants :

1. Pour quelle raison les bulles à verre enterrées du parvis des Franciscains ont-elles été remplacées par des bulles classiques ?

2. Existe-t-il un programme de remise en service des bulles enterrées, ou ce remplacement est-il définitif ?
3. Quels sont les critères pris en compte pour déterminer l'installation ou la suppression de bulles à verre enterrées dans la commune ?
4. Par extension : comptez-vous installer des points de recyclage d'huile usagée (il n'y en a que 2 sur toute la commune. Par comparaison, il y en a 5 à Auderghem, 8 à Uccle et 81 à la Ville de Bruxelles - source : oliobox.be) ?
5. Par extension : contrairement à votre prédécesseur : comptez-vous installer des caméras de surveillance près des bulles à verre afin de réduire les dépôts clandestins ?

Je vous remercie pour vos réponses et pour l'attention portée à cette problématique.

Cathy VAESSEN

RÉPONSE

Madame Vaessen,

En réponse à votre question concernant le remplacement des bulles à verre enterrées du parvis des Franciscains par des bulles classiques, voici les éléments d'information en notre possession :

1. Raisons du remplacement des bulles à verre enterrées

Les bulles à verre du parvis des Franciscains sont aériennes depuis plusieurs années. Ce changement a été opéré par Bruxelles-Propreté (ABP) en raison de l'obsolescence du système enterré. En effet, celui-ci ne répondait plus aux exigences techniques et opérationnelles actuelles.

Par ailleurs, leur emplacement actuel pose régulièrement des difficultés de circulation et de sécurité lors des opérations de vidange, en particulier en raison des interactions avec le passage des bus.

2. Programme de remise en service des bulles enterrées

Le remplacement définitif ou la réintégration des bulles enterrées dépend des décisions de l'ABP et de leur budget. Une réflexion est en cours pour relocaliser ces bulles sous une configuration enterrée, mais aucun calendrier précis n'a été établi à ce jour.

3. Critères de décision pour l'installation ou la suppression de bulles à verre enterrées

L'installation ou la suppression de ces infrastructures repose sur plusieurs critères :

- La fiche technique établie par Bruxelles Environnement et l'Agence Régionale pour la Propreté (ARP),
- La présence d'impétrants (réseaux souterrains) pouvant contraindre l'installation de bulles enterrées,
- La faisabilité opérationnelle de la vidange (accessibilité et sécurité),
- L'impact sur l'espace public et la circulation locale.

À titre d'exemple, les bulles anciennement enterrées près de chez Rob ont été déplacées en raison des difficultés de vidange rencontrées par l'ABP.

4. Installation de points de recyclage d'huile usagée

La commune est consciente du nombre limité de points de collecte d'huile usagée sur son territoire. Il y a la possibilité de recycler durant toute l'année grâce au Recyparck. Les deux autres possibilités sont lors de moments planifiés :

- Recyparck mobiles (deux campagnes par an) ;
- Proxychimik

Une évaluation sera menée pour envisager l'implantation de nouveaux points, en tenant compte des besoins des citoyens et des contraintes techniques et budgétaires.

5. Mise en place de caméras de surveillance pour lutter contre les dépôts clandestins

Une réflexion est en cours pour le renforcement de caméras de surveillance à proximité des bulles à verre les plus touchées par les dépôts sauvages. L'objectif est de dissuader ces infractions et d'améliorer la propreté de l'espace public. Toutefois, cette mesure doit être évaluée en termes de coût, de respect de la vie privée, de technicité et d'efficacité réelle.

Nous restons attentifs aux retours des citoyens et aux évolutions possibles sur ces questions.

Nous vous remercions pour votre vigilance et votre engagement sur ces thématiques.

Bien cordialement,

Je reste à ta disposition pour tout renseignement complémentaire, bien cordialement.

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le 15/9/2025....

Le Bourgmestre, // L'échevin délégué,

G. DALLEMAGNE

Signature

NB : réponse signée à remettre au secrétariat qui se charge de l'envoi de la réponse au conseiller communal.